

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 50109

Numéro SIREN : 494 127 673

Nom ou dénomination : A.M.I.

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2018 sous le numéro de dépôt 6100



N° 10956*19

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise SRL A.M.I.

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise Avenue des Jeux Olympiques Les Saisies

73620

HAUTELUCE

Numéro SIRET* 4 9 4 1 2 7 6 7 3 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le
31/10/2017

ACTIF

Brut
1Amortissements-Provisions
2Net
3

ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	22 556	012		22 556
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	1 263	030	1 263	
	Immobilisations financières * (1)		040	357 293	042	217 418	139 875
	Total I (5)		044	381 112	048	218 681	162 431
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	79 122	070		79 122
		Autres* (3)	072	150 856	074	41 415	109 441
		Valeurs mobilières de placement	080		082		
		Disponibilités	084	279	086		279
		Charges constatées d'avance*	092	2	094		2
	Total II		096	230 259	098	41 415	188 845
	Total général (I + II)		110	611 371	112	260 095	351 276

PASSIF

Exercice N
NET 1

Capital social ou individuel*			120	183 000
Ecart de réévaluation			124	
Réserve légale			126	18 300
Réserves réglementées *			130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	85 032
Report à nouveau			134	-54 027
Résultat de l'exercice			136	36 256
Provisions réglementées			140	
Total I			142	268 562
Provisions pour risques et charges			154	
Total II			156	
Emprunts et dettes assimilées			164	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			166	
Fournisseurs et comptes rattachés*			166	1 063
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 47 275)			172	81 652
Produits constatés d'avance			174	
Total III			176	82 714
Total général (I + II + III)			180	351 276

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	255
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SRL A.M.I.

Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

☐Exercice N clos le
31/10/2017Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210	
	Production vendue { biens services *	dont export				214	
		et livraisons				215	
		intracommunautaires				217	46 238
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					218
	Production immobilisée*					222	
	Subventions d'exploitation reçues					224	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					226	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					230	43 938
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					232	90 176
	Variation de stock (marchandises)*					234	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					236	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					238	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					240	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 184)					242	4 260
	Rémunérations du personnel*					244	184
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					246	8 000
	Dotations aux amortissements*					250	
	Dotations aux provisions					252	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 49 }					254	229
	Total des charges d'exploitation (II)					256	1

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280	2 631	Charges financières (V)	294	1 021
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }				300	42 857
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	

2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)

B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	36 256	314	
--------------------	--	-----	--------	-----	--

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	-43 378
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	

Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990	
	Dont divers		Investissements outre-mer	344	
	ZFA (44 quaterdecies)	345			
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Déficits	Bénéfice col. 1	352	Déficit col. 2	354	7 122
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370		372	7 122
-----------------	----------------	-----	--	-----	-------

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SRL A.M.I.		Néant ☐ *					
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	22 556	402	404	406	22 556		
	Autres	410		412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	426			
	Constructions	430		432	434	436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	444	446			
	Installations générales agencements divers	450		452	454	456			
	Matériel de transport	460		462	464	466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 263	472	474	476	1 263		
Immobilisations financières		480	358 038	482	255	484	1 000	486	357 293
TOTAL		490	381 857	492	255	494	1 000	496	381 112
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 034	562	229	564		566	1 263
TOTAL		570	1 034	572	229	574		576	1 263
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	APPORTS PARTS SOCIALES		2	3	4	5	
		6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧	
1	1 000		1 000	1					
2								-999	
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	1 000	580	582	1 000	584	1	586	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590		581	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						583		587	-999
						585		589	
TOTAL		596				597		599	-999

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SRL A.M.I.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	218 418	600		634	1 000	636	217 418
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	83 793	652		664	42 379	666	41 415
TOTAL		680	302 211	682		684	43 379	686	258 833

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2	VOIR ANNEXE	-43 378
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780 -43 378

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	7 122
Total des déficits restant à reporter	870	7 122

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L.3113-1 et L.3211-1 du Code des Transports)

	800	
--	-----	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	11 682
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	816
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

A.M.I
Société à responsabilité limitée
au capital de 183 000 euros
Siège social : Avenue des Jeux Olympiques
Les Saisies
73620 HAUTELUCE
494 127 673 RCS CHAMBERY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2017 s'élevant à 36 256,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	36 256,35 euros
------------------------	-----------------

A l'absorption partielle des pertes antérieures	36 256,35 euros
---	-----------------

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

